

L'insertion en action avec les chantiers de la 2^e chance

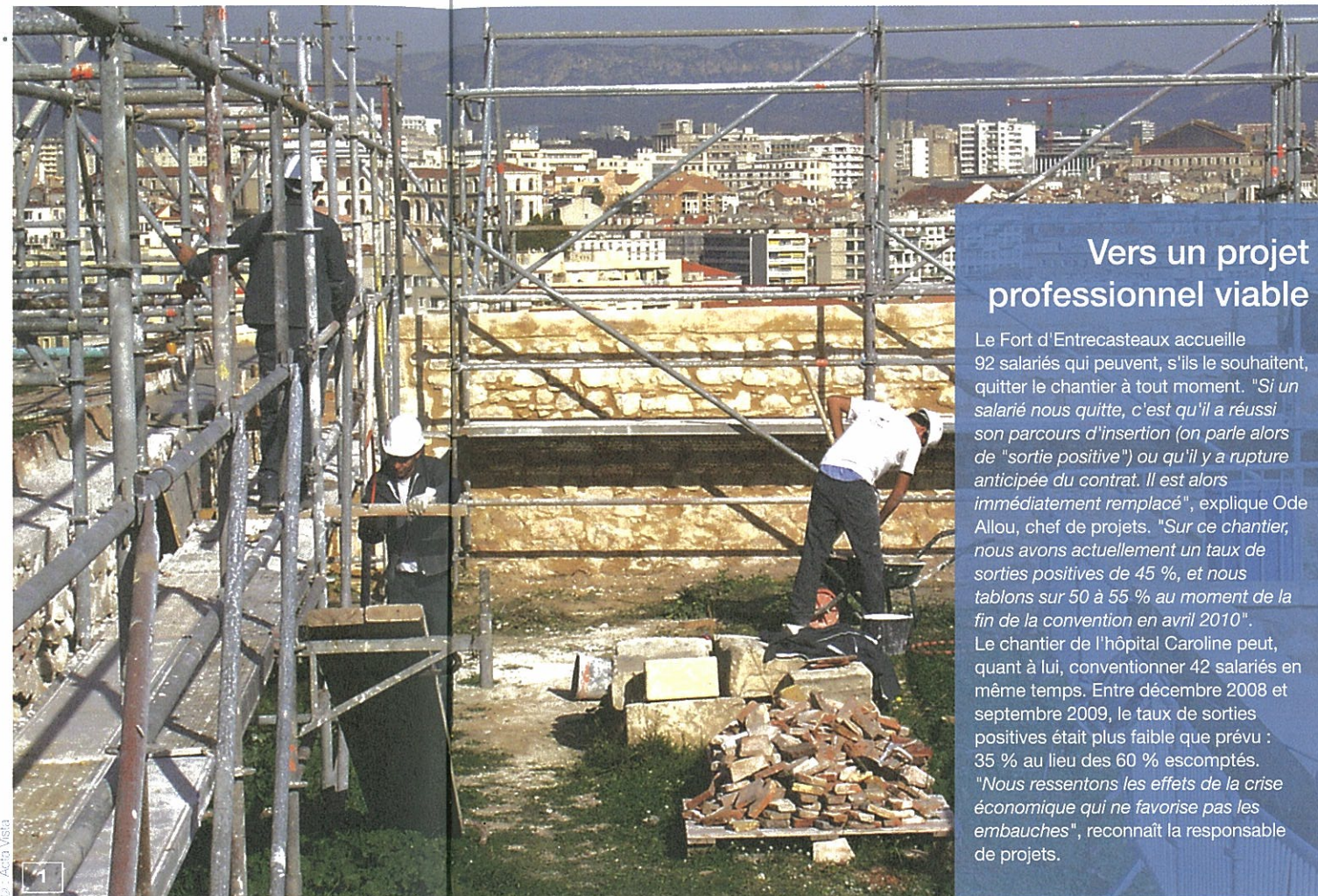
Quand les mécènes financent l'entrepreneuriat social, la société tout entière en bénéficie.

A Marseille, Acta Vista aide les personnes en rupture avec le monde du travail. Avec succès !

« Avoir travaillé sur un chantier de restauration de Monuments Historiques, c'est incontestablement un sésame pour convaincre un futur employeur ! », observe Arnaud Castagnède, Directeur Général d'Acta Vista. Créé en 2002, ce groupe de six associations réparties par secteurs géographiques sur la région PACA assure une mission : remettre sur le chemin de l'employabilité des personnes en rupture avec le monde du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RMI, jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle...). Dans ce but, on leur propose d'être salariés sur des chantiers d'insertion visant à valoriser, protéger et réhabiliter le patrimoine bâti et naturel classé ou protégé.

La transmission d'un "savoir-faire"...
Deux chantiers situés à Marseille sont emblématiques de l'action menée par Acta Vista. Il s'agit de la rénovation de l'un des douze pavillons de l'Hôpital Caroline et de la restauration du Fort d'Entrecasteaux. *"Ce qui prime au moment du recrutement, c'est la motivation des personnes à se réinsérer dans le monde du travail"*, souligne Ode Allou, chef de projets. 134 salariés travaillent sur ces deux sites, encadrés par une équipe de professionnels. Pendant six à douze mois, ils vont apprendre les bases techniques dispensées par les chefs de chantiers et conducteurs de travaux d'Acta Vista, compagnons du bâtiment (tailleurs de pierre, maçons et menuisiers), spécialistes de la restauration du patrimoine et des Monuments Historiques. *"Le principe du compagnonnage est de retransmettre aux générations suivantes le savoir-faire acquis grâce aux compagnons"*, témoigne Axel Efimieff, conducteur de travaux d'Acta Vista et tailleur de pierres.

...et l'apprentissage d'un "savoir-être"
Parallèlement, les salariés bénéficient d'un accompagnement individuel afin de les aider à identifier leurs problématiques face



Vers un projet professionnel viable

Le Fort d'Entrecasteaux accueille 92 salariés qui peuvent, s'ils le souhaitent, quitter le chantier à tout moment. *"Si un salarié nous quitte, c'est qu'il a réussi son parcours d'insertion (on parle alors de "sortie positive") ou qu'il y a rupture anticipée du contrat. Il est alors immédiatement remplacé"*, explique Ode Allou, chef de projets. *"Sur ce chantier, nous avons actuellement un taux de sorties positives de 45 %, et nous tablons sur 50 à 55 % au moment de la fin de la convention en avril 2010"*. Le chantier de l'hôpital Caroline peut, quant à lui, conventionner 42 salariés en même temps. Entre décembre 2008 et septembre 2009, le taux de sorties positives était plus faible que prévu : 35 % au lieu des 60 % escomptés. *"Nous ressentons les effets de la crise économique qui ne favorise pas les embauches"*, reconnaît la responsable de projets.



1 - Cette année, 16 chantiers d'Acta Vista sont en cours. Ici, le Fort d'Entrecasteaux à Marseille.

2 - Signature de la convention en faveur du Fort d'Entrecasteaux et de l'Hôpital Caroline, le 29 juin 2009.

3 - Chaque année, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les visiteurs se présentent toujours plus nombreux sur les chantiers.



Le coup de cœur de

Catherine Ferrant,
Déléguée Générale de la
Fondation Total, Directrice
du Mécénat de Total

Arracher une pierre à la gangue du passé, remonter un mur, redécouvrir ses mains agiles en même temps que la fierté de faire un métier, et un métier utile, dédié au beau et au durable... C'est le chemin individuel et collectif que proposent et que tracent les entreprises d'insertion dédiées à la restauration de bâtiments. L'engagement d'Acta Vista, à Marseille et ailleurs, donne son sens le plus profond aux programmes de restauration accompagnés par la Fondation Total, grâce à la Fondation du Patrimoine. Ici, la restauration du Fort d'Entrecasteaux, la réinvention de l'Hôpital Caroline racontent certes le bonheur de défier le temps, de donner une beauté et une destination nouvelles à d'antiques compagnons de route des citadins. Mais les mains qui modèlent ce rêve gardent le souvenir du désœuvrement, du désarroi. Ces ouvriers, ces ouvrières avaient perdu le goût du travail, l'estime de soi, et cet ouvrage si concret, si évidemment utile, les réconcilie avec eux-mêmes, avec un savoir-faire et un savoir-être, leur ouvrant de nouveaux chemins de vie. Nos amis d'Acta Vista en témoignent. Chaque journée du patrimoine ramène sur les sites d'anciens ouvriers heureux de montrer à leurs enfants la pierre qu'ils ont taillée, le mur qu'ils ont monté. Cette fierté partagée, cette transmission est leur plus beau cadeau. Et désormais le nôtre...

à l'emploi (mobilité, linguistique, comportement, santé, logement...) et à entreprendre les démarches nécessaires. *"Certains cumulent parfois plusieurs difficultés en même temps. Ceux-ci demandent davan-*



"Sans partenariat privé, ce type de chantier ne pourrait pas se réaliser".

Arnaud Castagnède,
Directeur Général d'Acta Vista

tage d'attention et de temps", reconnaît Ode Allou. Sur le terrain, les conflits sont monnaie courante, il faut reprendre au départ les rudiments du monde du travail, le "savoir-être" : ponctualité, respect, hiérarchie... *"Tout n'est pas toujours rose au quotidien. Mais tant que ces règles ne sont pas acquises, le bénéficiaire n'arrive pas à entrer dans la démarche de professionnalisation"*, observe Axel Efimieff. A tout moment, un salarié peut quitter le dispositif,

soit parce que le dispositif ne lui convient pas, soit parce qu'il a trouvé un emploi ou une formation.

Une aventure humaine passionnante
"Chaque chantier est une aventure humaine passionnante, avec beaucoup d'échanges, de rencontres", témoigne Axel Efimieff. Certaines personnes décrochent, d'autres s'épanouissent et se découvrent sur ces chantiers. Comme cet employé d'une cinquantaine d'années qui a longtemps travaillé en usine : il a découvert le métier de tailleur de pierres sur le chantier du Fort d'Entrecasteaux et est aujourd'hui chef d'équipe dans une entreprise locale de taille de pierres. *"C'est toujours gratifiant d'avoir contribué à ce succès !"*, conclut Axel Efimieff.

La recherche de partenaires durables
"Pour mener à terme des projets de cette envergure, les financements publics ne suffisent plus", déplore Arnaud Castagnède. Pourtant non négligeables, les financements publics ne couvrent, en effet, qu'une partie des coûts directement liés au chantier (encadrement technique et accompagnement social). Les frais indirects liés à la maîtrise d'œuvre, à l'achat des matériaux et à la gestion des opérations, études et autres ne sont pas couverts. *"Pour trouver un complément de financement, nous nous sommes tournés vers la Fondation du Patrimoine, interlocuteur*

privilegié pour ce qui touche à la sauvegarde du patrimoine", déclare Arnaud Castagnède. Soucieuse de porter une attention particulière aux projets impliquant des entreprises de réinsertion sociale, la



"Ce qui m'anime aujourd'hui, c'est de retransmettre un métier sans élitisme. Tout le monde peut en bénéficier".

Axel Efimieff,
chef de chantier
au Fort d'Entrecasteaux

Fondation Total a décidé de participer au financement de ces deux chantiers. *"Ces partenariats privés durables sont très importants pour nous. Ils viennent compléter nos financements propres et les financements publics. Sans partenariat privé, ce type de chantier ne pourrait pas se réaliser"*.

Fort d'Entrecasteaux Montant global des travaux : 1 524 934 € HT

- Ont participé à ce projet :
- l'Union Européenne (2,6 %)
 - l'Etat (64,5 %)
 - le Conseil Régional (8,9 %)
 - le Conseil Général (10,3 %)
 - la ville de Marseille (3,9 %)
 - le service pénitentiaire d'insertion et de probation (1,5 %)
 - le mécénat Lafarge Ciment (2,4 %)
 - l'association Acta Vista (1,8 %)
- et la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total (6 %)**

Hôpital Caroline Montant global des travaux : 1 472 711 € HT

- Ont participé à ce projet :
- l'Etat (54,1 %)
 - le Conseil Régional (6,6 %)
 - le Conseil Général (7,7 %)
 - le mécénat Lafarge Ciment (2,2 %)
 - la ville de Marseille (25 %)
- et la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total (4,4 %)**

Contact

Acta Vista :
04 91 72 79 00 - www.actavista.fr